

Dès 1990, l'Élysée est informé du projet de génocide

07 avril 2014 | Par [François Bonnet](#)

Le génocide des Tutsis qui débute le 6 avril 1994 n'est pas un embrasement soudain. Il a été méthodiquement planifié par le pouvoir hutu d'Habyarimana. À tel point que, dès 1990, de nombreux acteurs français sur place (services, militaires, diplomates) font remonter à l'Élysée des alertes de plus en plus précises. C'est ce que détaille le livre *Au nom de la France, guerres secrètes au Rwanda*, dont nous publions des extraits.

« *Déclencheur* ». Un mot peut parfois brouiller l'histoire. Il est une habitude d'écrire que l'attentat contre l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana, abattu de deux tirs de missiles le 6 avril 1994, est le « *déclencheur* » du génocide des Tutsis qui allait faire en cent jours de 800 000 à 1 million de morts. C'est effectivement le signal du début des tueries de masse puisque aussitôt l'attentat connu, la garde présidentielle et les milices hutues entament les massacres à Kigali.

Mais ce signal n'est qu'un moment d'un long processus de construction d'un État génocidaire entamé plusieurs années avant. Le génocide n'est pas un massacre soudainement provoqué par un peuple hutu en colère après l'assassinat de son président, une sorte de dérapage monstrueux d'habituelles tueries interethniques, comme ont voulu le faire croire les responsables politiques français en charge en 1994. Il est l'aboutissement d'une planification méthodique, pensée, voulue, organisée par le régime d'Habyarimana. Ce qui pose directement la question du rôle de la France qui, depuis 1990, n'a cessé de soutenir, d'armer, de former les futurs génocidaires, jusqu'à combattre à leurs côtés en 1992 et 1993 contre la rébellion tutsie du FPR conduite par Paul Kagamé. Jusqu'à 1 000 soldats français ont été déployés au Rwanda au début des années 1990.

C'est toute la qualité du livre que publient Benoît Collombat et David Servenay, « *Au nom de la France* », *guerres secrètes au Rwanda* (éditions La Découverte), que d'explorer ces quatre années qui ont précédé le génocide. Les deux journalistes travaillent depuis des années sur le Rwanda, le premier ayant réalisé de nombreuses enquêtes pour France Inter, le second ayant déjà publié un livre important, en 2007 avec Gabriel Périès, *Une guerre noire, enquête sur les origines du génocide rwandais (1959-1994)*.

Ce que révèle ce livre, c'est d'abord l'ampleur de l'engagement français auprès des troupes du régime dictatorial d'Habyarimana. Formation, armement, construction d'une gendarmerie rwandaise qui sera ensuite l'instrument du quadrillage de la population et de sa mobilisation pour participer aux massacres, opérations spéciales, assistance technique dans les phases de combat : à partir de 1990, l'armée française s'engage crescendo pour sauver un régime qui, en parallèle, met en place les structures qui permettront le génocide.

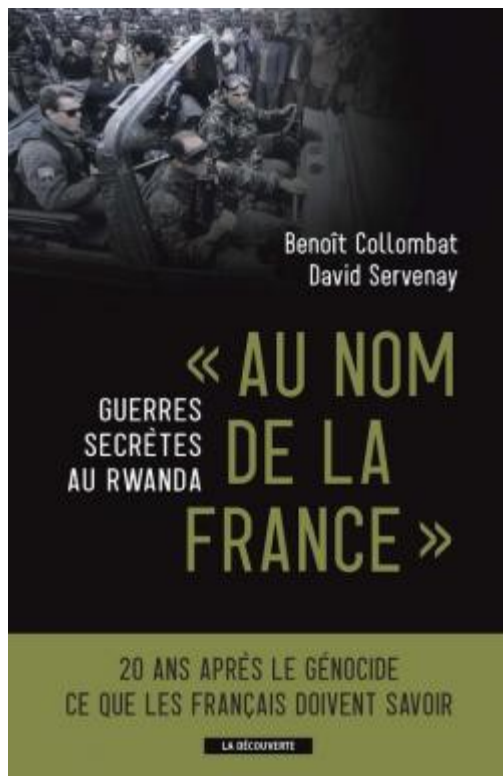
Or, et c'est là le point clé, la France ne peut ignorer ce projet génocidaire. Car, dès 1990, les alertes sont faites. Elles se multiplieront ensuite, venues de militaires, des agents de la DGSE, des diplomates et des ONG. En 1993, un rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) avec trois autres organisations humanitaires documente parfaitement les massacres survenus en 1992, premier acte du génocide. Que fait la diplomatie française ? Elle s'inquiète de son retentissement médiatique ; la politique française restera inchangée... Les alertes se font-elles encore plus détaillées, lorsqu'il est, par exemple, signalé l'achat de cargaisons entières de machettes à la Chine ? Il ne se passe rien de plus.

C'est ce naufrage politique français que documente le livre de Benoît Collombat et David Servenay. Le choix initial de François Mitterrand n'est jamais contesté ni même questionné durant ces quatre années qui précèdent la catastrophe. À partir de 1993, le régime de cohabitation ne vient pas plus remettre en question cette politique. François Mitterrand, sa cellule Afrique, son fils Jean-Christophe Mitterrand, Hubert Védrine, Édouard Balladur, François Léotard, Alain Juppé, son directeur de cabinet Dominique de Villepin, et l'état-major de l'armée, tous persistent dans leur soutien au régime criminel. Un seul homme prend ses distances en envoyant deux notes très critiques à François Mitterrand : Pierre Joxe, lorsqu'il est ministre de la défense avant 1993. Son avis n'est pas écouté.

« *Au nom de la France* », *guerres secrètes au Rwanda* vient ainsi utilement explorer cette catastrophe politique française. Elle s'achèvera dans le pire, avec l'exfiltration d'une partie des génocidaires, avec la tolérance – pour ne pas dire plus – de trafics d'armes pour continuer à armer le pouvoir intérimaire durant le génocide, avec le rôle du mercenaire français Paul Barril aujourd'hui visé par une enquête pour « *complicité de génocide* » par le pôle spécialisé de la justice française. Une vingtaine d'enquêtes judiciaires sont aujourd'hui en cours en France. Ce livre permet de comprendre combien elles sont nécessaires.

Ci-dessous, de larges extraits de « *Au nom de la France* », *guerres secrètes au Rwanda*

Quand la diplomatie française évoque une « élimination totale des Tutsi »



Depuis le début des années 1990, des informations recoupées sur le « ciblage » des Tutsi remontent vers le sommet de l'État français. Dès le 12 octobre 1990, l'attaché de défense à Kigali, le colonel René Galinié, s'inquiète des conséquences que pourraient avoir des arrestations massives de Tutsi : « *Il est à craindre que ce conflit finisse par dégénérer en guerre ethnique* », écrit-il¹. Le lendemain, l'ambassadeur Georges Martres (en poste de 1990 à 1993) fait le même constat : « *Les paysans hutu organisés par le MRND [le parti de J. Habyarimana] ont intensifié la recherche des Tutsi suspects dans les collines. Des massacres*

sont signalés dans la région de Kibilira. » Les paysans, fidèles au régime « *participent de plus en plus à l'action militaire à travers des groupes d'autodéfense armés d'arcs et de machettes* », écrit le diplomate².

Devant la Mission d'information parlementaire, le colonel Galinié précise « *qu'il avait déjà fait état, en janvier 1990, dans son rapport d'attaché de défense, de ce risque d'élimination physique et des massacres* »³.

Dans un télégramme diplomatique déclassifié du 15 octobre 1990, l'ambassadeur Martres évoque clairement la crainte d'un génocide de la part de la population tutsi : « *Cette victoire militaire [du FPR], même partielle, lui permettrait d'échapper au génocide. [...] Les Tutsi sont convaincus que si la victoire du pouvoir actuel était totale, le départ des troupes françaises et belges aurait pour résultat d'aggraver la répression et les persécutions et conduirait à l'élimination totale des Tutsi.* »

Le 24 octobre, l'attaché de défense à Kigali reconnaît, lui aussi, ce risque génocidaire contre les Tutsi qu'il lie directement à une victoire militaire du FPR et à la mise en place d'un « *royaume tutsi* ». « *Ce rétablissement avoué ou déguisé [d'un royaume tutsi] entraînant, selon toute vraisemblance, l'élimination physique à l'intérieur du pays des Tutsi, 500 000 à 700 000 personnes, par les Hutu 7 000 000 d'individus* », écrit le colonel Galinié⁴.

La diplomatie française est également parfaitement au courant des appels au meurtre lancé par la revue des extrémistes hutu *Kangura* (« *Réveillez-le !* »), destinés à préparer les esprits au génocide. Dans le numéro du 6 décembre 1990 de *Kangura*, figure en toutes lettres « *les dix commandements du Hutu* », ordonnant notamment de « *cesser d'avoir pitié* » des Tutsi. Le texte est publié en français avec une grande photo de François Mitterrand, et cette légende : « *Un véritable ami du Rwanda. C'est dans le malheur que les véritables amis se découvrent.* »

« L'atrocité du génocide était bien connue »

« *Le génocide était prévisible dès cette période, sans toutefois qu'on puisse en imaginer l'ampleur et l'atrocité* », déclare Georges Martres devant la Mission d'information sur le Rwanda. « *Certains Hutu avaient d'ailleurs eu l'audace d'y faire allusion. [...] Le génocide constituait une hantise quotidienne pour les Tutsi.* » Un cruel constat sur lequel l'ancien ambassadeur s'appuie... pour mieux justifier le soutien de la France au régime Habyarimana, qui n'avait rien, à ses yeux, rien d'« *inconditionnel* ». « *C'est donc dans l'unique but d'éviter les pires débordements que la présence militaire française a été maintenue* »⁵, conclut le diplomate.

De la même manière, les signes annonciateurs du pire remontent vers son homologue belge. Dès le 27 mars 1992, l'ambassadeur belge à Kigali, Johan Swinnen, transmet à son ministre, Willy Claes, un télex révélant l'existence d'un état-major secret « *chargé de l'extermination des Tutsi [...] afin de résoudre définitivement, à leur manière, le problème ethnique au Rwanda et d'écraser l'opposition hutue intérieure* »⁶. » La France pouvait-elle l'ignorer ? Cela paraît difficilement imaginable.

« *Il serait excessif de dire que les services de l'ambassade étaient conscients de la gravité des événements à venir et du risque de génocide* », assure, de son côté, Jean-Michel Marlaud, ambassadeur de France à Kigali de mai 1993 à avril 1994⁷. « *Tout le monde savait qu'il y avait une énorme perspective de massacre* », avant le début du génocide reconnaît pourtant Hubert Védrine, tout en indiquant dans la foulée que « *la France, seule au monde, alors que les autres pays s'en fichaient complètement, a essayé d'enrayer cet engrenage diabolique* »⁸. » Quant à la Mission d'information parlementaire, elle conclut que « *l'hypothèse d'un génocide était, au début de l'année 1994, devenue plausible mais non probable* ». Une façon de

minimiser la responsabilité de la France dans la connaissance de cette escalade génocidaire, pourtant bien documentée par ses diplomates. Peut-être aussi une manière d'établir une sorte de « *cordon sanitaire* » vis-à-vis des militaires envoyés au Rwanda pour appuyer le régime de Kigali.

Sans vouloir refaire l'Histoire, en relisant le passé avec nos lunettes d'aujourd'hui, il semble difficile de nier qu'un véritable « État génocidaire » était alors en 1992-1993 en train de se mettre en place au Rwanda. Un processus qui s'est accéléré après le retour d'une séance de négociations à Arusha, le 8 janvier 1993, du colonel Bagosora annonçant qu'il « *rentre pour préparer l'Apocalypse* ». Trois mois plus tard, les extrémistes Hutu créent leur propre radio, la RTLM.

Toute l'économie du pays se met alors également au service du génocide. À partir de 1993, l'aide au développement est détournée pour acheter des armes à feu ou des machettes, comme l'ont minutieusement démontré dans un rapport rendu public en 1996 le sénateur belge Pierre Galand et l'expert en finance internationale canadien Michel Chossudovsky¹².

« *Bien avant le mois d'avril 1994, on voyait une montée des tensions et de la violence* », se souvient la journaliste Colette Braeckman. « *Ce n'était pas une violence isolée. On pouvait déceler, notamment dans les massacres de Nyamata, dans le Bugesera, en 1992, qu'il y avait là une organisation étatique. Les ordres partaient du haut de la pyramide avant d'être transmis jusqu'aux différentes cellules chargées des massacres, via les bourgmestres. Il y avait une organisation parallèle, violente, qui commettait des tueries, des exécutions. Le schéma était déjà posé. L'ampleur et l'atrocité du génocide étaient bien connues. Tout le monde le voyait*¹³. »

En 1993, la FIDH, en lien avec trois autres organisations humanitaires¹⁴, décide de se rendre au Rwanda pour prendre la mesure de la situation. Après avoir passé deux semaines sur place (du 7 au 21 janvier), les ONG n'ont plus aucun doute : un génocide a bien débuté contre les Tutsi et les Hutu soupçonnés de complicité avec le FPR. La FIDH révèle également l'existence d'« *escadrons de la mort* », en lien avec le président Habyarimana, son épouse et les ultras du régime.

« *Des actes de génocide ont été perpétrés dans votre pays à l'encontre de l'ethnie tutsi, avec la participation d'agents de l'État et de militaires des Forces Armées rwandaises* », écrit alors le président de la FIDH, Daniel Jacoby, à Juvénal Habyarimana, en l'implorant d'« *arrêter immédiatement les tueries* ».

Avant même la publication officielle du rapport des ONG, en mars 1993, les autorités françaises sont alertées. Le président de l'association Survie, Jean Carbonare, membre de cette mission d'enquête, prévient l'ambassadeur de France, qui en réfère immédiatement au conseiller Afrique de l'Élysée, Bruno Delaye.

« *Quoiqu'elle se soit heurtée à de nombreux obstacles (notamment menaces et intimidations contre les personnes qui l'ont guidée dans le pays [la mission de la FIDH] a collecté une quantité impressionnante de renseignements sur les massacres qui se sont déroulés depuis le début de la guerre d'octobre 1990 et plus particulièrement sur ceux des Bagowe (groupe de l'ethnie tutsi)* », écrit Georges Martres. L'ambassadeur explique que la mission a également « *obtenu les aveux d'un membre "repenti" des "escadrons de la mort", Janvier Afrika, actuellement détenu à la prison de Kigali pour d'autres crimes. Ces aveux démentent la thèse officiellement adoptée jusqu'ici selon laquelle ces violences ethniques ont été provoquées par les réactions de la population aux attaques du FPR perçues avant tout comme venant des Tutsi.* »

« Selon Janvier Afrika, les massacres auraient été déclenchés par le président Habyarimana lui-même, poursuit le diplomate. [...] L'opération aurait été programmée avec l'ordre de procéder à un génocide systématique en utilisant, si nécessaire, le concours de l'armée et en impliquant la population locale dans les assassinats, sans doute pour rendre celle-ci plus solidaire dans la lutte contre l'ethnie ennemie. »

La mission « va sans doute déposer des conclusions qui mettront gravement en cause le chef de l'État [rwandais] », s'inquiète encore l'ambassadeur. « Ces conclusions seront évidemment démenties par celui-ci, au motif que la mission n'aura rencontré sur le terrain que des membres de l'ethnie tutsi ou des partisans de l'opposition. Mais il faut s'attendre à un beau tapage dans la presse belge. Par ailleurs, le rapport ne manquera pas de mettre en relief la "neutralité" de l'armée française dans ces massacres, considérée comme une preuve de sa "complicité"¹⁵. »

« Notre pays supporte militairement et financièrement ce système »

Les autorités françaises semblent donc plus préoccupées par la gestion médiatique de ce rapport que par son contenu alarmant. « Après la publication du rapport, la Belgique a rappelé son ambassadeur à Kigali pour consultation », se souvient l'un de ses co-rédacteurs, l'avocat belge Eric Gillet. « La France, elle, n'a pas bougé. On avait l'impression qu'il s'agissait pour les autorités françaises d'une information presque anecdotique. Cela n'a eu aucune incidence sur la politique de la France au Rwanda¹⁶. »

Certes, Jean Carbonare est bien reçu par la cellule Afrique de l'Élysée. Sans changer le cours des choses. Face à l'atonie du pouvoir, le président de « Survie » tente alors d'alerter l'opinion publique. Le 24 janvier 1993, Jean Carbonare fait une intervention poignante au journal d'Antenne 2, présenté par Bruno Masure. Pourtant, malgré son caractère visionnaire, cet appel ne soulève aucune indignation citoyenne dans le pays¹⁷.

Même atonie dans les rangs politiques, comme le constate notamment l'ancien ministre de la Défense, Pierre Joxe. « Pendant la période où j'étais ministre de la Défense, les opérations extérieures qui ont le plus attiré l'attention étaient celles de l'ex-Yougoslavie, du Cambodge et de la Somalie », explique-t-il devant la Mission d'information parlementaire. « À l'époque, les opérations au Rwanda attiraient moins l'attention : par erreur de diagnostic, méconnaissance de l'histoire... Je suis plusieurs fois venu devant la commission de la Défense, ça n'était pas les questions qui étaient posées à ce moment-là. La tradition d'intervention plus ou moins forte de la France dans ses anciennes colonies ou dans les anciens territoires coloniaux de pays proches était passée dans les mœurs¹⁸. »

Il faut attendre quatre ans pour que les députés commencent à enquêter, alors que dès l'opération Turquoise des articles éloquentes sont publiés dans la presse. Ainsi, en juin 1994, *Libération* revient sur les accusations de Janvier Afrika, cet ancien membre des escadrons de la mort, interrogé quelques mois plus tôt par la FIDH. « Tout cela a été bien préparé et organisé au sommet de l'État, dit-il. Des réunions régulières ont eu lieu dans la maison du capitaine Pascal Simbikangwa¹⁹, fonctionnaire à la présidence rwandaise et beau-frère du colonel Elie Sagatwa, lui-même secrétaire particulier et beau-frère du chef de l'État. » L'homme met en cause le président Habyarimana, « chef » du « réseau zéro » chargé d'éliminer les Tutsi et les Hutu modérés, mais aussi le rôle joué par les militaires français : « Ce sont des instructeurs français qui, en 1991, m'ont appris à lancer un couteau, à assembler mon fusil », témoigne Janvier Afrika. « Dans un camp sur le mont Kigali, nous avons fait ensemble des exercices de tirs. Il y a eu des stages pour ça, aussi pour les miliciens Interahamwe²⁰. »

Des « exactions malheureuses » pour l'Élysée

Des accusations qui font s'étrangler de rage le ministre de la Coopération, Michel Roussin : « Vous imaginez des Français dans une mission de coopération en train de former des escadrons de la mort !, dit-il. [...] J'attends qu'on me donne des preuves, des noms. C'est moi, ministre de la Coopération, qui suis attaqué directement. J'aurais mis en place, moi, des types chargés de former des escadrons de la mort ! Il faut être sérieux... Tout est toujours très bon dans les périodes de crise pour montrer la France du doigt²¹. »

De la même façon, l'ancien du SDECE dément que d'éventuelles informations sur un risque de génocide aient pu remonter jusqu'au ministère de la Coopération : « En d'autres temps, j'ai été un homme de renseignements, dit-il. [...] Il y a des gens qui sont des spécialistes de ce genre de choses, qui alertent le pouvoir politique au plus haut niveau pour l'aider à prendre ses décisions. En aucune manière, cette mission ne peut être celle des coopérants militaires traditionnels²². »

Malgré tous ces clignotants rouges, le risque génocidaire est complètement nié par l'Élysée. Dans une note du 15 février 1993, Bruno Delaye préfère parler d'« exactions malheureuses commises par les extrémistes hutu » qui alimentent un « excellent système de propagande » favorable au FPR et aux Tutsi, regrette le conseiller élyséen.

La seule obsession de l'Élysée reste la menace militaire du FPR.

« Nous sommes aux limites de la stratégie indirecte d'appui aux forces armées rwandaises », souligne encore Bruno Delaye. Nous accélérons les livraisons de munitions et matériels. [...] Au cas où le front serait enfoncé, nous n'aurions d'autre choix que d'évacuer Kigali (la mission officielle²³ de nos deux compagnies d'infanterie est de protéger les expatriés), à moins de devenir cobelligérants. » Une cobelligérance pourtant effective sur le terrain, même si le chef d'État-major particulier du président Mitterrand, le général Quesnot, explique aux députés qu'« il n'était pas question d'engagement direct contre le FPR ou l'armée ougandaise ». Sans craindre la contradiction, le haut gradé lâche pourtant cette phrase : « Cette guerre était une vraie guerre, dit-il, totale et très cruelle²⁴. »

En réalité, le stade encore plus avancé de cette cobelligérance qui ne dit pas son nom serait l'entrée en guerre officielle de la France... au côté d'un régime qui prépare un génocide ! « Du 20 février au 20 mars 1993, la présence militaire française au Rwanda a franchi un cap qu'elle n'aurait pas dû passer », reconnaît la Mission d'information parlementaire dans son rapport. Si « les soldats français n'ont pas participé au combat », les députés soulignent que « les militaires français ont dû rappeler à l'état-major rwandais les méthodes de raisonnement tactique les plus élémentaires, lui apprendre à faire la synthèse des informations, l'aider à rétablir la chaîne logistique pour apporter des vivres aux troupes, à préparer et à donner des ordres, à établir des cartes. Dans un tel contexte de reprise en main, il n'est guère étonnant que certains responsables militaires français aient pu avoir le sentiment de construire une armée, dont il fallait de surcroît s'assurer qu'elle serait régulièrement alimentée en munitions », conclut la Mission en insistant également sur « les patrouilles » et « les vérifications d'identité » menées par l'armée française²⁵.

« Il est minuit moins cinq, Monsieur le président »

Quelques mois avant le début du génocide, le 11 janvier 1994, le général canadien Roméo Dallaire, patron de la MINUAR, prévient par fax le chef de la division militaire du département des opérations du maintien de la paix (DOMP) de l'ONU au sujet des révélations d'un milicien, prénommé « Jean-Pierre. » Ce dernier décrit très précisément les massacres en préparation contre les Tutsi et l'existence de caches d'armes.

Le lendemain, les ambassadeurs de France, de Belgique et des États-Unis sont prévenus de l'existence de ce téléx, tout comme l'état-major français des armées. Dans une note intitulée « *menaces de guerres civile* », le chargé d'affaires de l'ambassade de France informe donc Paris des provocations à venir des milices Interahamwe, « *prétexte à l'élimination physique des Tutsi de la capitale* ». « *La localisation précise des éléments tutsi de la population de Kigali devrait [...] permettre d'éliminer 1 000 d'entre eux dans la première heure après le déclenchement des troubles*, précise la note du chargé d'affaires de l'ambassade de France. Dans son commentaire, le diplomate estime que « *les informations parvenues à la MINUAR sont graves et plausibles* », tout en n'écartant pas « *l'hypothèse d'une manœuvre d'intoxication* » afin de discréditer le président Habyarimana²⁶.

Le 15 janvier, les ambassadeurs français, belges et américains rencontrent le président Habyarimana. Pendant ce temps, les armes dissimulées sont distribuées aux miliciens... Quant à l'informateur « Jean-Pierre », la France refuse de lui accorder une protection particulière. La Belgique l'envisage, sans finalement donner suite²⁷.

« *Ces informations ne constituaient qu'un élément de plus dans la longue succession des alertes dont l'ambassade était saisie concernant, un jour, la reprise de l'offensive par le FPR, et, le lendemain, le début d'un massacre* », estime l'ancien ambassadeur de France, Jean-Michel Marlaud.

« *Il est impossible que ces pays [la Belgique et la France] qui connaissent bien l'Afrique n'aient pas disposé de données sur ce qui était en train de se passer* », juge l'ancien commandant des casques bleus au Rwanda, Roméo Dallaire. « *Ils avaient des attachés militaires, l'ambassade recevait quantité de visiteurs. Et les liens étroits avec le président Habyarimana, avec le fils du président [Mitterrand] ? De quoi avaient-ils besoin de plus pour savoir ce qui se tramait ? Les ambassadeurs de France et de Belgique ont travaillé de façon transparente avec nous. Cependant, n'y avait-il pas d'autres éléments qui agissaient en secret ? Un jour, j'ai invité les attachés militaires belges et français à mon QG. Je voulais discuter du processus d'entraînement dans l'armée et la gendarmerie intégrée après la démobilisation. L'attaché français, un lieutenant-colonel [probablement le lieutenant-colonel Jean-Jacques Maurin] travaillait au quartier général de l'armée rwandaise. Des officiers français étaient intégrés au sein de la Garde présidentielle qui, depuis des mois, semait la zizanie et empêchait que les modérés puissent former un gouvernement de réconciliation nationale*²⁸. »

« *Nous savions autant que les autres (la France et les États-Unis), mais nous avons fait dix fois plus qu'eux*, lâche Lode Williams, l'ancien chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères belge. *Vu nos efforts en faveur de la coopération au développement, de la MINUAR et de la défense des droits de l'Homme, nous pouvons en conclure que c'est la Belgique qui a fait le plus*²⁹. » « *Il est minuit moins cinq, Monsieur le président* », lance, en février 1994, le ministre belge des Affaires étrangères, Willy Claes, à Juvénal Habyarimana, lors d'une visite officielle à Kigali. Une attitude qui tranche avec la mansuétude diplomatique française.

Un « vaste programme de purification ethnique » pour la DGSE

Contrairement à l'Élysée, les services secrets prennent, eux, très au sérieux ce risque génocidaire. Et ils l'écrivent. Dans une note du 18 février 1993, la DGSE évoque l'existence « *de véritables massacres ethniques* » à Gisenyi : « *Ces exactions ont été perpétrées par les milices du MRND et de la CDR, poursuivent les services français. L'explication de ces massacres est double. Selon la première, il s'agirait d'un élément du vaste programme de*

purification ethnique dirigé contre les Tutsi, dont les concepteurs seraient des proches du chef de l'État, ou tout au moins des personnalités influentes du MRND et de la CDR, relayés par les préfets et bourgmestres. »

« La seconde explication tient dans l'opposition des anciens tenants du pouvoir au processus démocratique, qui n'hésitent pas à réveiller les vieux démons ethniques pour faire capoter les avancées en ce domaine », écrivent encore les services secrets français.

Deux explications qui se rejoignent puisqu'un noyau dur des extrémistes Hutu est bien décidé à faire échouer à tout prix les négociations politiques avec le FPR.

« Si aucune preuve tangible n'a, jusqu'à ce jour, été recueillie sur une "purification ethnique" et l'implication du pouvoir concernant cette dernière, le rapport de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) sur le Rwanda [...] semble faire exception », conclut la DGSE. « Ces massacres ont donné une excellente raison au FPR pour rompre le cessez-le-feu et faire une démonstration de force sur le terrain. »

Face au soutien inaltérable de la France au régime Habyarimana, les services de renseignement semblent totalement impuissants à influencer sur la décision politique. À lire leurs notes, ils sont pourtant plus réalistes et clairvoyants que les hommes de l'Élysée. *« Le Rwanda a suscité beaucoup d'amertume au sein de la boîte, relève Alain Chouet en évoquant ses années à la DGSE. Quand vous dites pendant des années : « Chef, chef, vous vous trompez de tribu » et que personne ne vous écoute... Joxe nous écoutait, mais il n'avait pas vraiment voix au chapitre, sur ce dossier qui était directement traité à l'Élysée et par l'état-major particulier de la Présidence³⁰. »*

Ainsi, lors du lancement de l'opération Turquoise, la DGSE a cette phrase éloquente et visionnaire : *« Quelle que soit l'option retenue, le danger est grand pour la France de se voir accuser, au mieux de n'avoir pu remplir la mission qui lui avait été confiée, au pire de passer pour complice de l'actuel gouvernement rwandais³¹. »*

Une analyse réfutée par l'Élysée.

« La presse s'en foutait royalement ! »

Chargée de mission pour la FIDH, à l'époque, Catherine Choquet s'en souvient parfaitement. Aux côtés de la militante de l'ONG Human Rights Watch, Alison Des Forges, elle rencontre à plusieurs reprises les conseillers de l'Élysée, Bruno Delaye et Dominique Pin, entre avril et juillet 1994 pour tenter de les convaincre de faire stopper les massacres. *« On avait l'impression de hurler dans le vide », se souvient-elle. « Le discours était lénifiant. Je me souviens encore de ce que nous a immédiatement dit Bruno Delaye lors de notre premier rendez-vous, alors que le génocide venait de commencer : « Vous voyez bien qu'on avait raison de soutenir Habyarimana, vous voyez ce qui se passe dès qu'il n'est plus là ! » Nous étions estomaquées...³² »*

Catherine Choquet a également été marquée par l'« indifférence totale » de la presse dans les premières semaines du génocide. À l'époque, tous les projecteurs médiatiques étaient braqués sur l'élection de Nelson Mandela à la présidence de l'Afrique du sud, le 27 avril 1994. *« On ne savait plus quoi faire, raconte la militante de la FIDH. Nous recevions des listes avec les noms de centaines de personnes massacrées. Le génocide avait commencé depuis quinze jours-trois semaines. On envoyait des communiqués partout, mais la presse s'en foutait royalement ! Je me souviens qu'un soir, on était tous en larmes. Alors, on s'est énervé. On a décroché nos téléphones et on a appelé toutes les rédactions. Je me suis même engueulé avec un journaliste de l'AFP : il m'expliquait qu'il avait déjà vu notre communiqué, alors que*

c'était celui du gouvernement génocidaire ! J'étais encore plus éberluée. Et puis, peu à peu, les choses ont commencé à bouger... »

Le journaliste suisse Jean-Philippe Ceppi est le premier à écrire le mot « génocide » dans l'un de ses articles, le 11 avril 1994³³. « *L'une de mes sources à Kigali était Philippe Gaillard, chef de la délégation du CICR au Rwanda, se rappelle l'ancien correspondant du Nouveau Quotidien, en Suisse, et de Libération, en France. Il a lui-même employé le mot de génocide. Le mot s'est imposé à moi. Des gens étaient assassinés par milliers en raison de leur appartenance à une ethnie dans le cadre d'une opération planifiée et organisée par un pouvoir. Cela me suffisait. Mais j'ai pris un risque en réagissant à chaud, quelques jours à peine après le début des événements. Un génocide est toujours qualifié a posteriori*³⁴. »

Le 16 mai 1994, de retour du Rwanda, Jean-Hervé Bradol, le responsable de la section française de Médecins Sans Frontières (MSF), tente, lui aussi, d'alerter l'opinion publique qu'un génocide est bien en train de s'accomplir³⁵, sur le plateau du journal télévisé de TF1. « *Les gens qui massacrent aujourd'hui, qui mettent en œuvre cette politique planifiée et systématique d'extermination sont financés, entraînés et armés par la France* », lance le responsable de MSF au 20 heures de TF1, devant un Patrick Poivre d'Arvor médusé. *Et ça, c'est quelque chose qui ne transparait absolument pas, en ce moment. On a entendu aucun responsable français condamner clairement les auteurs de ces massacres. Et pourtant, ces gens-là sont bien connus de l'État français puisqu'ils sont équipés par eux*³⁶. »

« Génocide », le mot sera finalement officiellement lâché deux jours plus tard, à l'Assemblée nationale par le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, interrogé lors de la séance des questions d'actualité³⁷.

Quelques jours plus tard, Jean-Hervé Bradol et le président de MSF, Philippe Biberson, sont « *convoqués* » par les responsables de la « cellule africaine » de l'Élysée, Bruno Delaye et Dominique Pin, « *très énervés par les déclarations dans la presse de Médecins Sans Frontières condamnant l'implication de la France au Rwanda*³⁸ ».

« *Ils nous ont fait la leçon, en essayant un peu de nous traiter un peu comme des copains, de manière familière, ça nous a vraiment déplu* », se souvient Jean-Hervé Bradol. « *Ils nous ont dit : "Notre bonne foi est totale. On ne comprend vraiment pas de quoi on nous accuse ! La France a fait le maximum pour qu'il y ait une évolution démocratique positive au Rwanda." On leur a répondu que quelques jours plus tôt, ils avaient reçu dans les mêmes fauteuils que nous des représentants du gouvernement intérimaire, et que c'était les seuls au monde à le faire ! Tout ce qu'on leur demandait, c'était d'arrêter les massacres. Pour se justifier, Bruno Delaye nous a expliqué qu'il n'arrivait pas à joindre au téléphone les responsables rwandais ! Ils nous ont vraiment pris pour des débiles, parce qu'à l'époque on appelait tous les jours notre équipe à Kigali... On s'est donc levé pour mettre fin à l'entretien, mais ils ont encore essayé de discuter dans l'antichambre. Ils ont dit à Philippe [Biberson] : "Ce n'est pas la peine de faire du tapage médiatique comme ça. Nous vous proposons de rencontrer le président Mitterrand d'ici deux ou trois jours." Philippe leur a répondu que si la France ne changeait pas sa politique au Rwanda, nous n'avions aucune envie de rencontrer le président. Ils n'en sont pas revenus. On est sorti de là, écœurés. Ils tentaient de faire du contrôle de dommage médiatique. Alors qu'une grande partie de notre personnel avait été massacrée au Rwanda, on avait l'impression que leur seule préoccupation était de faire des relations publiques pour protéger l'image de la France*³⁹. »

Nous avons agi par ignorance et suffisance»

Finalement, un mois plus tard, au moment du lancement de l'opération Turquoise, la cellule Afrique de l'Élysée contacte à nouveau MSF. « *Ils nous disent : "On a changé de politique,*

poursuit Jean-Hervé Bradol. *Nous allons lancer une opération humanitaro-militaire qui ne sera pas un soutien militaire aux FAR*⁴⁰. »

Le 14 juin, le président de MSF, et deux autres membres de l'ONG, sont donc reçus à l'Élysée. À leur grande surprise, le discours de François Mitterrand a radicalement changé, témoigne encore Jean-Hervé Bradol : « *Philippe [Biberson] demande à Mitterrand : "Comment caractérisez-vous le gouvernement intérimaire rwandais ?" La réponse de Mitterrand fuse : "Une bande d'assassins !" Et le président ajoute : "Nous avons Agathe Habyarimana en France. Si on la laissait faire, elle lancerait des appels au génocide sur toutes les radios périphériques françaises.* »⁴¹ »

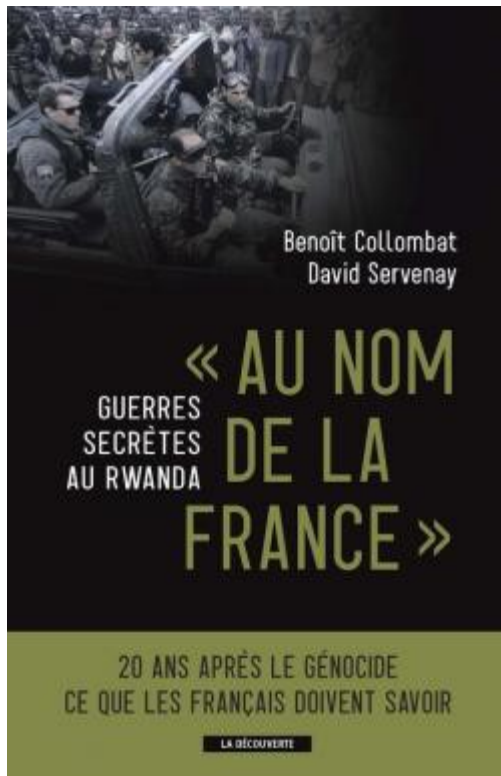
Pour autant, les membres de MSF ne sont guère convaincus par la philosophie de l'opération Turquoise. « *Devant le président Mitterrand, on martèle notre message : on n'arrête pas un génocide avec des médecins* », poursuit Bradol. « *On ne réclamait pas une force d'interposition neutre, de pacification, mais une opération militaire offensive contre les auteurs du génocide. Mais là-dessus, Mitterrand ne nous répond pas...* »⁴² »

Il faut attendre quelques semaines pour que certains documents internes osent questionner les choix opérés par la France au Rwanda.

Ainsi, à la fin de l'opération Turquoise, la Délégation aux affaires stratégiques du ministère de la Défense rédige une note de synthèse de trois pages (classée « confidentielle défense ») consacrée au rapport de la FIDH publié... un an et demi plus tôt ! Comme si un certain questionnement, teinté d'inquiétude, commençait à gagner les rouages de l'État. Après un résumé très précis des mécanismes du génocide décrits par les ONG, le rédacteur de la note s'interroge : « *Il est certain que la crise actuelle au Rwanda, à la lecture de ce rapport pose de multiples questions pour l'avenir de la politique africaine de la France. [...] Pourquoi la crise rwandaise a-t-elle occupé une place si disproportionnée dans la politique africaine de la France ? La France ne devait-elle pas prendre plus tôt ses distances vis-à-vis du régime Habyarimana ?* »

Le directeur général-adjoint de la Délégation aux affaires stratégiques poursuit : « *Au regard de la responsabilité dans les massacres des Forces armées rwandaises et de la Garde présidentielle, que la France a largement contribué à structurer, peut-on imaginer pour l'avenir des formes de coopération en particulier militaires, qui évitent ces dérives et s'adaptent mieux aux nouvelles caractéristiques des crises ? [...] L'organisation des mécanismes qui allaient être à l'origine des massacres de 1994 depuis le plus haut niveau de l'État rwandais (Présidence de la République, état-major des armées) oblige à s'interroger sur les capacités de s'informer qu'avaient les représentants des administrations françaises présents dans les différentes sphères de pouvoir rwandais ainsi que sur les conditions d'information des pouvoirs publics français* »⁴³. »

« *Au Rwanda, nous avons agi par ignorance et suffisance, estime, avec le recul, l'ancien chef de mission de coopération au Rwanda, Michel Cuingnet. Nous savions qu'Habyarimana était un dictateur faible et criminel. En définitive, nous avons confié aux militaires un rôle qui n'aurait dû appartenir qu'aux politiques et aux parlementaires* »⁴⁴. »



- **« Au nom de la France »
Guerres secrètes au Rwanda
par Benoît Collombat et David Servenay**

Editions La Découverte, Cahiers libres, 325 pages

- -----
- [1](#)Piotr Smolar, « Génocide rwandais : ce que l'Élysée savait », *loc. cit.*
- [2](#)*Ibid.*
- [3](#)Témoignage du colonel René Galinié devant la Mission d'information parlementaire, le 6 mai 1998.
- [4](#)Télégramme du colonel René Galinié, « Appréciation de la situation politique », 24 octobre 1990.
- [5](#)Audition de Georges Martres devant la Mission d'information parlementaire, le 22 avril 1998.
- [6](#)Commission d'enquête parlementaire du Sénat belge.
- [7](#)Audition de Jean-Michel Marlaud devant la Mission d'information parlementaire, le 13 mai 1998.
- [8](#)RFI, 8 avril 2004.
- [9](#)« Quand il s'est agi de donner un avis sur l'opportunité d'affecter un nouveau coopérant au départ du commandant Roux, je me suis prononcé contre son remplacement, en accord d'ailleurs avec le chef de la M.A.M. [Mission d'assistance militaire]. Il n'a pas été remplacé. » Extrait de la lettre du lieutenant-colonel Damy au rapporteur de la Mission d'information parlementaire, Bernard Cazeneuve. 23 octobre 1998.
- [10](#)Entretien avec les auteurs, le 16 décembre 2013.

- [11](#)Rémy Ourdan, « Rwanda, enquête sur un génocide. Les yeux fermés », *Le Monde*, 1^{er} avril 1998.
- [12](#)Pierre Galand et Michel Chossudovsky, « L'usage de la dette. État du Rwanda entre 1990 et 1994. La responsabilité des bailleurs de fonds. Analyse et recommandations », Projet RWA/95/005 Réhabilitation des capacités de gestion de l'économie (Cage), rapport préliminaire, Bruxelles et Ottawa, novembre 1996.
- [13](#)Entretien téléphonique avec les auteurs, le 21 novembre 2013.
- [14](#)Afrika Watch, le Centre international des droits de la personne et du développement et l'Union interafricaine des droits de l'Homme.
- [15](#)Télégramme confidentiel diplomatique, 19 janvier 1993.
- [16](#)Entretien téléphonique avec les auteurs, le 6 janvier 2013.
- [17](#)Dans son livre, Pierre Péan accuse Jean Carbonare d'avoir, après le génocide, été enrôlé par le nouveau régime comme conseiller politique de Paul Kagame, l'association Survie étant qualifiée de « cabinet noir » du FPR. Dans un communiqué de mars 2006, Survie précise que Jean Carbonare a participé à un projet de « coopération technique (notamment la construction de logements pour les veuves du génocide) que lui a confié le Président Pasteur Bizimungu » et qu'avant son départ pour le Rwanda, en juillet 1994, il a quitté ses fonctions de président de l'association.
- [18](#)Audition de Pierre Joxe par la Mission d'information parlementaire, le 9 juin 1998.
- [19](#)Le capitaine Pascal Simbikangwa, considéré comme l'un des instigateurs du génocide, a été jugé devant les assises de Paris, à partir du 4 février 2014. Il s'agit du premier procès en France en lien avec le génocide rwandais.
- [20](#)Stephen Smith, « Rwanda : un ancien des escadrons de la mort accuse », *Libération*, 21 juin 1994.
- [21](#)*Le Monde*, 16 juillet 1994.
- [22](#)*Ibid.*
- [23](#)La sémantique est importante. En parlant de « mission officielle », le conseiller de l'Élysée laisse entendre qu'il existe un volet « non officiel » de l'engagement militaire au Rwanda.
- [24](#)Audition du général Christian Quesnot devant la Mission d'information parlementaire, le 19 mai 1998.
- [25](#)Rapport de la Mission d'information parlementaire.
- [26](#)« Menaces de guerre civile », Télégramme diplomatique du conseiller à l'ambassade de France à Kigali, William Bunel, du 12 janvier 1994. Archives de l'Élysée.
- [27](#)Témoignage de l'ambassadeur Lode Williams, ancien chef de cabinet du ministre belge des affaires étrangères devant la Commission d'enquête du Sénat belge, le 18 mars 1997.
- [28](#)Interview de Roméo Dallaire par Christophe Ayad et Thomas Hofnung, « Paris ne pouvait plaider l'ignorance », *Libération*, 7 avril 2004.
- [29](#)*Ibid.*
- [30](#)Entretien téléphonique avec les auteurs, le 5 février 2014.

- [31](#)Note de la DGSE classée « confidentiel défense » du 22 juin 1994. « Fiche particulière. Rwanda-France : évaluation sur les risques d'enlèvement. » 18771/N.
- [32](#)Entretien téléphonique avec les auteurs, le 16 décembre 2013.
- [33](#)« Mais avant qu'ils ne s'emparent de la ville, pour autant qu'ils le puissent, le génocide des Tutsis de Kigali aura probablement eu lieu. » Jean-Philippe Ceppi, « Kigali livré à la fureur des tueurs Hutus », *Libération*, 11 avril 1994.
- [34](#)Luc Debraine, « États-Unis : hommage à un journaliste suisse », *Le Temps*, 7 mai 2009.
- [35](#)Dès le 13 avril 1994, un membre de MSF au Zaïre estime dans un message écrit que les témoignages de réfugiés rwandais font état de « rien moins qu'un génocide. »
- [36](#)PPDA conclut l'interview par ces mots : « Je vous remercie beaucoup, Jean-Hervé Bradol, parce que je crois qu'il fallait vraiment témoigner très fort, parce que ce qui se passe là-bas est en effet un véritable génocide. » Un mois et demi plus tard, le journaliste est « pris en charge » par l'armée lors de l'opération Turquoise, comme en atteste une note déclassifiée du Ministère de la défense, datée du 26 juin 1994 : « Manœuvre médiatique. Une trentaine de journalistes, dont Monsieur Poivre d'Arvor, ont rejoint ce matin ceux déjà présents à Bukavu avant d'être intégrés dans le dispositif opérationnel. »
- [37](#)Devant la Mission d'information parlementaire, Alain Juppé explique qu'il a prononcé pour la première fois le mot de « génocide », le 15 mai 1994, « à l'issue de la réunion à Bruxelles du Conseil des ministres de l'Union européenne. » Le ministre des Affaires étrangères emploie également clairement ce terme dans une tribune publiée, le 16 juin 1994, juste avant l'opération Turquoise. « Il faut parler de génocide, car il y a bien volonté délibérée des milices actives, dans les zones gouvernementales, d'abattre les Tutsi, hommes, femmes, enfants, blessés, religieux, en raison de leur seule origine ethnique. Mais dans le même temps se livre une lutte sans merci pour le pouvoir, où les modérés ont été les premières victimes des extrémistes hutu et où la branche militaire du FPR a choisi la victoire totale et sans concession. » Point de vue d'Alain Juppé, « Intervenir au Rwanda », *Libération*, 16 juin 1994.
- [38](#)Audition de Jean-Hervé Bradol devant la Mission d'information parlementaire, le 2 juin 1998.
- [39](#)Entretien avec les auteurs, le 17 janvier 2014.
- [40](#)*Ibid.*
- [41](#)*Ibid.*
- [42](#)*Ibid.*
- [43](#)Note classée « confidentiel défense » de la Délégation aux affaires stratégiques du ministère de la Défense, 29 août 1994.
- [44](#)Audition de Michel Cuingnet devant la Mission d'information parlementaire, le 28 avril 1998.
-